

(1)

(N° 152.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jacques Culmsée, musicien gagiste au 2^{me} régiment des Chasseurs à pied.

(Voir le N° 51 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Graudenz (Prusse), le 8 juin 1814; il déserta du service prussien, et s'engagea, en 1832, comme musicien gagiste au 2^e régiment des Chasseurs Belges. Il quitta ce corps en 1834, sans autorisation et partit pour le Portugal. En 1835, malgré cette faute et en considération de sa bonne conduite antérieure et de son talent musical, il y fut admis de nouveau. Depuis cette époque il n'a pas quitté ce régiment, où il remplit ses devoirs avec zèle.

Il a épousé une femme de Venloo.

Ses chefs et les autorités consultées estiment qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 26 février 1848, à la majorité de 34 suffrages contre 27.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.